

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 19 Juillet (19/07/2012)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 13 juillet, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,
Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, **Adjoint**,
Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, Mme Nathalie DA MOTA, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. MOTHE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoint**,
M. Gérard CHOUKOU (représenté par Mme STOCCO), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. BOUSQUET), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. le Maire), M. Gérard VALLES (représenté par Mme LASSALLE), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. GUILLAMAT), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Odile MARTY-MOTHE, M. Patrice CHARLES, **Conseillers municipaux**.

Madame Martine DAMIANI est nommée secrétaire de séance.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

06 – 19 juillet 2012

**SIGNALISATION URBAINE ET TOURISTIQUE : APPROBATION DU PROJET -
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Rapporteur : Madame Deltort

Vu le rapport de Monsieur le Maire :

- présentant le projet de signalisation pour la Ville de Moissac pour un coût d'objectif de 325 000€ HT,
- proposant de réaliser ces prestations par l'intermédiaire d'un marché à bons de commande attribué selon une procédure adaptée,
- proposant de solliciter les aides financières pour la réalisation de ce projet,

**Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

1. **APPROUVE** le projet de signalisation touristique sur l'ensemble de la ville comprenant également la reprise de la signalisation directionnelle existante, sur la base d'un coût estimatif de 325 000 € HT
2. **DECIDE** de programmer la mise en œuvre de ces travaux en trois phases (directionnelle, RIS et totems d'interprétation, SIL) sur plusieurs exercices budgétaires, en fonction des possibilités financières de la Commune de Moissac et des aides obtenues
3. **SOLLICITE** les aides financières de la Région et du Département pour la mise en œuvre de ce projet
4. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre du projet (marché à bons de commande, suivi chantier...).

Pour copie conforme
Moissac le 20 juillet 2012
Le Maire,

